



Rappel solde de charges

Par Florence69

Bonjour

Je suis propriétaire d'un appartement.

Au 1er octobre 2023 mon solde de charges à régler était à 0.

En mars 2025 sur mon appel de fonds j'ai eu la désagréable surprise de découvrir - sans explication ni justificatif" un rappel de charges allant du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023 pour 411 euros.

J'ai sollicité des explications il m'a simplement été écrit que les dépenses avaient été supérieures au budget prévisionnel... or ce qì m'étonne c'est que pour les AG de 2022 et 2023 rien ne soit sorti... si le budget avait été effectivement dépassé... pouvez-vous m'aider ?

Pour la petite histoire fin 2024... j'avais même trop payé (de l'ordre de 300 euros)...

Merci par avance

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il manque des infos.

Il faudrait préciser à quelle AG les comptes de l'exercice du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023 ont été approuvés.

Avez-vous bien lu les PV des AGs ?